

**PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE VIRTON**

VILLE DE CHINY



RECRUTEMENT STATUTAIRE

La Ville de CHINY procède au recrutement par appel public pour un emploi de **Directeur financier local**.

- o *Emploi temps plein, réparti entre la Ville de CHINY (28,5/38) et le CPAS de CHINY (9,5/38).*
- o *Echelle de traitement (100 % - indice 138,01) : minimum 33.150,00 € maximum 46.800,00 €.*

Conditions générales d'admission :

- 1° être ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ;
- 2° avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- 3° jouir des droits civils et politiques ;
- 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- 5° être titulaire d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A ;
- 6° être titulaire d'un certificat de management public ou tout autre titre équivalent délivré par un organisme agréé par le Gouvernement sur avis du Conseil régional de la formation ;
 - Les directeurs généraux, adjoints et financiers en fonction au 1er septembre 2013 sont dispensés de l'obligation d'être porteur du certificat de management public,
 - Les directeurs financiers sont dispensés de l'obligation d'être porteurs du certificat de management public,
 - Le certificat peut être obtenu durant la première année de stage et cette période peut être prorogée jusqu'à l'obtention du certificat pour une durée d'un an maximum,
 - La condition 6° n'est pas requise tant que le certificat de management public n'est pas organisé.
- 7° être lauréat de l'examen ;
- 8° avoir satisfait au stage.

Condition particulière d'admission :

- 9° être titulaire d'un permis de conduire B.

L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées au point 1, 2, 3, 4 et 6 ci-dessus.

Description de la fonction

Le directeur financier remplit la fonction de conseiller financier et budgétaire de la commune et du C.P.A.S.

Il est notamment chargé :

- de l'utilisation efficace et économique des ressources,
- de la protection des actifs,
- de fournir, aux directeurs généraux, des informations financières fiables,
- d'effectuer les recettes,
- d'acquitter sur mandats les dépenses ordonnancées, dans le respect des dispositions légales,
- de remettre en toute indépendance, un avis de légalité écrit préalable et motivé, d'initiative ou sur demande, sur les projets de décision,
- de remettre des suggestions sur toute question ayant une incidence financière,
- de faire rapport en toute indépendance et au moins une fois par an sur l'exécution de sa mission de remise d'avis.

Candidatures :

Les candidatures devront être introduites pour le **30/09/2018** au plus tard, par écrit et par envoi recommandé à l'adresse suivante *Monsieur le Bourgmestre de la Ville de CHINY, rue du Faing n° 10, 6810 JAMOIGNE*, ou déposée au secrétariat communal contre accusé de réception.

Les candidatures devront être accompagnées de :

- un certificat de nationalité,
- un extrait de casier judiciaire modèle 1,
- une copie du diplôme ou une attestation justifiant sa nomination définitive dans une fonction de directeur financier ;
- une copie du permis de conduire ;
- une lettre de candidature motivée,
- un curriculum vitae.

Pour tous renseignements : 061/32.53.66 (directeur général).


Simon COLLARD,
Directeur général f.f.

Chiny le 17/07/2018,




Sébastien PIRLOT,
Député-Bourgmestre